

Groupe de Démographie Africaine

IDP_INED_INSEE_MINCOOP_ORSTOM

**L'ÉVALUATION DES EFFECTIFS
DE LA POPULATION
DES PAYS AFRICAINS**

Tome I

Paris

TABLE DES MATIERES

	Pages
Introduction par F. GENDREAU	I à VII
Angola, par C.A. DA COSTA CARVALHO	1
Cameroun, par A. NKOUGOUROU EBONGUE et E. FOTSO	11
Côte d'Ivoire, par F. BINET et C. PAULET	31
Djibouti, par A. GUILLAUME	41
Egypte, par F. DROSSO	51
Ethiopie, par H. TESFAGHIORGHIS	71
Gambie, par M.A.GIBRIL	87
Kenya, par Z.S. MUGANZI	99
Libéria, par A.Z. MASSALEE	109
Madagascar, par T. RABETSITONTA	121
Mali, par H. SOW	157
Maurice, par E. VILQUIN	167
Mozambique, par C.A.DA COSTA CARVALHO et M. FERREIRA DA SILVA	175
Namibie, par N.B. GOUWS	183
Niger, par M. ROSET-CASENAVE	189
Nigeria, par A. ADEPOJU et J.A. EBIGBOLA	205
La Réunion, par R. CLAIRIN	213
Rwanda, par S. NIYIBIZI	235
Sierra Leone, par A. THOMAS	247
Tchad, par O.G. NASSOUR	261
Togo, par T. LOCOH	283
Zaïre, par J. BOUTE et L. DE SAINT MOULIN	301
Zambie, par M.S.C. MULENGA	325
Les auteurs	341
Liste des tableaux	343
Liste des graphiques	351
Liste des cartes	353

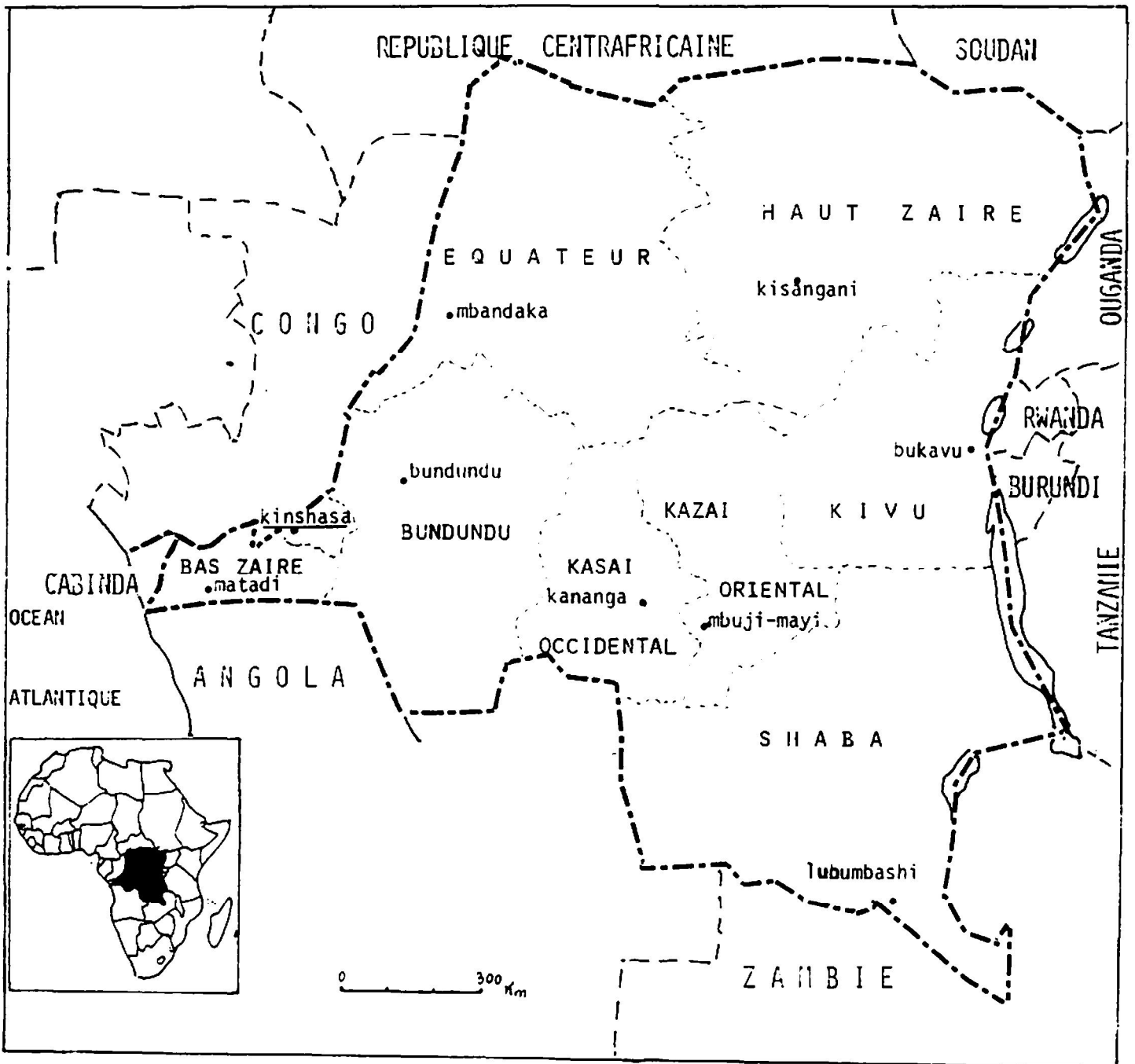
ZAIRE

Joseph BOUTE

Léon DE SAINT MOULIN

Novembre 1979

Z A I R E



Z A I R E

L'histoire du Zaïre est habituellement présentée en trois périodes :

- des premières expéditions à l'annexion par la Belgique,
- pendant la colonisation belge,
- de l'indépendance politique à nos jours.

I. DES PREMIERES EXPLORATIONS A L'ANNEXION PAR LA BELGIQUE

Les estimations de la population du Zaïre proposées à la fin du siècle dernier reposent essentiellement sur des sources narratives ou des observations sommaires et très limitées. Elles ont en outre un caractère passionné. Les adversaires de la colonisation minimisaient le peuplement de l'Afrique centrale : "Quatre millions de nègres qui courent nus, ne travaillent guère et n'ont pas de besoins, voilà donc ce qui, à entendre les congolâtres, va sauver notre commerce (...) et nos charbonnages" [34 p. 141] . Au contraire, les explorateurs et les agents coloniaux soulignaient l'importance de leurs découvertes ou de leur rôle en proposant des chiffres de population très élevés. Pour le Zaïre, l'estimation qui eut le plus d'influence est celle de Stanley. En 1885 il présenta un tableau des habitants rencontrés sur les rives des cours d'eau qu'il avait explorés de 1879 à 1884. Au bas d'une série de 94 chiffres, il propose un total de 806 300 personnes sur une longueur de 2 422 km (1 515 miles) et une profondeur de part et d'autre de 16km (10 miles). En supposant une densité comparable dans l'ensemble du bassin supérieur du Zaïre, estimé à 1 744 000 km² (1 090 000 miles²), il conclut à une population totale de 29 millions d'habitants. Le caractère forcé de cette estimation ressort notamment du fait que le bord des rivières est habituellement plus peuplé que l'intérieur des terres. En outre, personne ne semble avoir remarqué à l'époque une erreur de calcul (1 515 x 2 = 2 030) qui, dans l'édition anglaise porte la population du Zaïre à 43 294 000 habitants (1). Il est néanmoins certain que le peuplement du Zaïre était relativement élevé vers 1880. Le degré de technicité atteint, le niveau de l'économie et le système nutritionnel ainsi que l'ampleur de certaines organisations politico-sociales en sont de bons indices. Le recul de la population jusque dans les années 1920 est en outre solidement établi.

(1) Cette erreur corrigée - sans avertissement - dans la transposition en kilomètres de la traduction française a été relevée par J. Stangers [30]

Une autre donnée acquise concernant le peuplement du Zaïre vers 1880 est que la carte des densités présentait déjà alors à peu près la même configuration qu'aujourd'hui, si on ne tient pas compte des villes. On peut s'en convaincre en examinant le document sommaire publié dès 1898 dans une géographie du Congo [1, p.55]. Cette similitude est liée à un aménagement du territoire qui sera largement repris dans l'organisation coloniale. Ainsi la zone minière du Shaba comporte 74 mines en exploitation sur une carte de 1907, alors que la fameuse Union Minière du Haut Katanga n'a été créée que l'année précédente et que le rail qui permit la "mise en valeur" coloniale de cette partie du Zaïre n'atteignit sa capitale, Lubumbashi, qu'en 1910. Ce bassin industriel était par ailleurs dès la période précoloniale relié par tout un réseau de pistes notamment aux noyaux de peuplement dense du Kasai et des environs de Dilolo [1].

Le recul de la population à la fin du XIXe et au début du XXe siècle résulta pour une large part des maladies introduites ou répandues par la pénétration arabe et l'occupation coloniale. La maladie du sommeil et la variole ont été dispersées en vagues virulentes à partir de foyers endémiques par les colonnes coloniales et ont anéanti des villages entiers. Au Zaïre, la maladie du sommeil connut un développement effrayant à partir de 1897, sans doute à partir de l'Equateur, et elle resta inquiétante dans plusieurs régions jusqu'au delà de 1930 [8] [24, pp.132-133]. Les maladies vénériennes ont eu un rôle moins connu, mais qui est considérable. Elles ont entraîné une baisse de la fécondité qui fut catastrophique dans la cuvette centrale et sur le plateau des Uele jusque dans les années 1950 [20] [23]. De façon plus générale, les conditions d'exploitation de l'Etat indépendant du Congo (1885-1908, spécialement à partir de 1892) ont compromis l'accroissement démographique. Une loi foncière du 1er juillet 1885 fit considérer comme terres domaniales toutes les terres "vacantes", c'est-à-dire non effectivement occupées à cette date par les Africains. Elle aboutit souvent à déposséder l'habitant de ses meilleures terres et elle autorisa l'Etat à lui imposer de multiples travaux à son service ou à celui des entreprises. Ces mesures entraînèrent la négligence des cultures de subsistance et des famines locales. En outre, le recrutement plus ou moins forcé d'éléments jeunes, mâles et valides pour satisfaire les besoins grandissants en soldats et en travailleurs sépara momentanément de nombreux conjoints et débilita les populations. La situation est décrite en termes sombres par un rapport officiel de 1920 :

"La dépopulation continue du Centre africain depuis son occupation par les Européens est un fait bien réel (...) Je considère comme cause principale de la dépopulation dans le bassin du Congo la maladie du sommeil (...) C'est en ouvrant des voies de communication de la côte vers l'intérieur que, sans le savoir, les Européens l'on propagée (...) La guerre a obligé le gouvernement à interrompre la lutte contre le fléau en bien des endroits (...) Mais le tableau est plus sombre encore. Notre occupation et l'introduction du commerce ont modifié dans beaucoup de régions les conditions de vie des indigènes et ont diminué leur vitalité (...) La population du Congo (...) est depuis le début de l'occupation européenne en recul continu par suite d'une forte mortalité (...) à tel point qu'il n'est pas exagéré de dire que, dans son ensemble, elle a été réduite de moitié" [18, pp. 652, 653, 657 et 660]

Un médecin bon observateur confirmait cette analyse quelques années plus tard :

"Tout le monde parle d'une diminution progressive de la population du Congo. Faute d'un recensement complet ni même sérieux, d'une part, et d'un état civil, d'autre part, cette diminution ne peut être prouvée scientifiquement. Elle n'en est pas moins un fait évident pour beaucoup d'observateurs ayant longtemps habité certaines régions du Congo. Si malgré cette dépopulation progressive, nous constatons encore actuellement plus d'indigènes qu'on ne le croit, cela veut seulement dire que jadis il y avait tant de populations que malgré leur diminution progressive il en reste encore pour le moment beaucoup plus qu'on ne le soupçonnait. Quelles sont les causes de cette dépopulation ? Nous avons vu que les causes incriminées habituellement : faible natalité, forte mortalité et polygamie ne sont pas prouvées et ne résistent pas à une analyse critique. Restent les maladies épidémiques et avant tout la maladie du sommeil qui a dépeuplé et qui dépeuple encore des régions entières de la Colonie. Tout le monde sait que cette maladie a été répandue dans la colonie par la pénétration européenne. Mais ce que tout le monde ne sait pas et que ne disent pas surtout ceux qui le savent, c'est que la cause principale de la dépopulation du Congo est la pénétration européenne telle quelle, par elle-même pour ainsi dire. Les indigènes ne supportent pas la "civilisation européenne" avec tous ses corollaires : portage, travail permanent, changement brusque de régime alimentaire, transplantation plus ou moins brusque dans un autre milieu, en un mot le recrutement des travailleurs d'une contrée dans une autre. Voilà où est la cause de la dépopulation" [27, pp. 322-323] .

Cette psychose de dépopulation persista longtemps dans le monde colonial. L'organisation des grandes enquêtes démographiques de 1955-1957 sera encore commandée par la hantise du manque de main-d'oeuvre. Il n'est pas possible d'en tirer une conclusion chiffrée, mais si on suppose, comme nous le proposerons, que la population du Zaïre était de l'ordre de 10 millions d'habitants en 1930, il nous semble certain qu'elle devait atteindre 15 à 20 millions vers 1880. L'introduction des techniques médicales modernes, l'arrêt des luttes tribales et l'interdiction des ordalies ou d'autres pratiques conduisant à une mortalité évitable ont été de peu de poids par rapport aux facteurs de régression démographique indiqués plus haut durant toute la période de l'Etat indépendant du Congo. Le redressement eut lieu à l'époque coloniale proprement dite, à des dates variables suivant les régions.

II. LA COLONISATION BELGE : 1908 - 1960

Durant la colonisation belge s'est introduit et progressivement renforcé un système de prélèvement de données qui comprenait essentiellement trois sortes d'opérations : le recensement administratif, l'enregistrement des événements à l'état civil et les enquêtes par sondage. Les particularités de ces sources furent maintes fois décrites [15, pp.566-567] [24] . Il convient d'y ajouter les sources médicales, utilisées souvent pour confirmer les premières, mais souvent aussi en divergence profonde avec elles. Ces diverses sources ne seront abordées ici que pour en souligner quelques aspects nécessaires à la critique.

1. Recensements administratifs

En principe, le recensement administratif doit permettre d'obtenir chaque année une image exacte de la population. Malheureusement l'opération annuelle de remise à jour du fichier concordait avec la levée de contingents pour l'armée, la perception de l'impôt, le contrôle de l'exécution des travaux obligatoires ou le recrutement de travailleurs pour les sociétés commerciales. Les personnes en infraction avaient intérêt à ne pas se manifester. Enfin, le partage entre enfants et adultes répondait à des critères ambigus [10, pp.249-259] . Malgré ces lacunes, un tableau général de la population de la colonie fut en général présenté chaque année à partir de 1914 dans le rapport du Ministre des Colonies aux chambres législatives belges. Jusqu'en 1947, les chiffres sont habituellement fournis par district ; à partir de 1948, ils sont présentés par territoire.

Le tableau 94 livre les résultats obtenus de 1914 à 1960, en principe pour la fin de chaque année. Nous y avons indiqué en pour cent la variation de chaque total par rapport au précédent. Jusqu'en 1947, l'accroissement enregistré reflète surtout les aléas du travail administratif. Le progrès est essentiellement la conséquence d'une meilleure couverture de la réalité. Le cas est flagrant dans les dix premières années. Il est tout aussi certain pour l'ensemble des données de 1925 à 1937, où la population aurait connu une augmentation annuelle moyenne de 2,39 %. Un taux d'une telle ampleur ne peut manifestement être concilié ni avec les conditions sanitaires de l'époque ni avec les observations des contemporains évoquées plus haut. Les reculs de la statistique sont presque toujours la conséquence d'un relâchement des opérations, notamment pendant la guerre 1940-1945, ou d'une plus grande rigueur, comme en 1947, où une révision générale des fichiers de population en fit éliminer de nombreuses cartes ne correspondant plus à des personnes présentes ou faisant double emploi. A partir de 1948, par contre, on considère habituellement que le système de recensement avait atteint une qualité satisfaisante. Les progrès furent plus lents dans le domaine de l'état civil, qui n'aurait touché 95 % de la population qu'en 1958.

TABLEAU 94 - ZAIRE - RESULTATS DES RECENSEMENTS ADMINISTRATIFS DE 1914 A 1959
(Population non indigène exclue)

ANNEE	HOMMES	FEMMES	GARCONS	FILLES	TOTAL	Accroissement en %
1914					4 618 254	
1915					4 654 853	0,79
1916	1 709 006	1 838 150		1 598 994	5 146 150	10,55
1917	1 954 058	2 038 826		1 982 577	5 975 461	16,11
1918					...	
1919					...	
1920					6 558 374	9,75
1921					7 152 779	9,06
1922					7 000 000	-2,14
1923	2 480 330	2 500 453		2 746 453	7 727 316	10,39
1924					7 938 206	2,73
1925	2 515 823	2 533 575		2 643 315	7 692 573	-3,09
1926	2 537 775	2 605 780		2 811 895	7 955 450	3,42
1927	2 584 208	2 652 119		2 984 867	8 121 194	2,08
1928	2 648 959	2 754 236		3 015 986	8 419 181	3,67
1929	2 742 737	2 840 304		3 091 045	8 674 086	3,03
1930	2 779 452	2 845 411		3 178 559	8 803 442	1,49
1931	2 769 445	2 817 714		3 239 722	8 880 881	0,88
1932	2 751 460	2 890 105		3 314 888	8 956 462	0,85
1933	2 719 945	2 879 422		3 372 916	8 872 283	-0,94
1934	2 810 475	2 947 693		3 524 823	9 282 991	4,63
1935	2 308 996	3 082 555	1 970 429	1 807 201	9 775 191	5,30
1936	2 976 438	3 176 496	2 025 277	1 968 520	10 046 731	2,78
1937	3 032 608	3 214 977	2 060 674	1 909 149	10 217 408	1,70
1938	3 036 269	3 226 519	2 092 007	1 949 289	10 304 084	0,85
1939	3 014 301	3 222 629	2 113 219	1 978 260	10 328 409	0,24
1940	3 000 337	3 224 324	2 113 445	1 995 803	10 353 909	0,25
1941	3 036 372	3 262 858	2 175 304	2 033 015	10 507 549	1,48
1942	3 048 884	3 250 558	2 180 799	2 050 205	10 530 446	0,22
1943	3 053 352	3 208 889	2 177 213	2 046 837	10 486 291	-0,42
1944	3 043 820	3 182 979	2 169 378	2 045 681	10 442 356	-0,42
1945	3 064 506	3 195 509	2 186 528	2 061 906	10 508 449	0,63
1946	3 094 288	3 240 016	2 229 046	2 103 737	10 667 087	1,51
1947	3 122 571	3 274 636	2 250 876	2 113 270	10 761 353	0,88
1948	3 129 581	3 340 575	2 292 247	2 151 805	10 914 208	1,42
1949	3 166 552	3 394 748	2 329 645	2 182 366	11 073 311	1,46
1950	3 206 725	3 478 960	2 403 516	2 242 592	11 331 793	2,33
1951	3 278 315	3 542 656	2 469 308	2 303 215	11 593 494	2,31
1952	3 320 233	3 580 744	2 524 463	2 363 271	11 788 711	1,68
1953	3 362 588	3 637 819	2 594 669	2 432 083	12 026 159	2,01
1954	3 415 119	3 697 848	2 684 038	2 519 321	12 317 326	2,42
1955	3 457 921	3 736 341	2 765 582	2 602 786	12 562 631	1,99
1956	3 493 832	3 794 695	2 862 464	2 692 583	12 843 574	2,24
1957	3 519 120	3 861 435	2 987 421	2 806 907	13 174 883	2,58
1958	3 564 937	3 934 024	3 116 251	2 924 970	13 540 182	2,77
1959	3 608 986	3 995 889	3 220 959	3 036 587	13 864 421	2,39

Source [17]

Pour corriger les données des recensements antérieurs à 1952, une courbe d'ajustement fut calculée l'année suivante par extrapolation régressive jusqu'en 1925 [6]. La série ainsi construite serre certainement de plus près le mouvement de la population que les données du recensement administratif. Mais elle suppose un accroissement annuel qui se serait progressivement élevé de 5,3 ‰ en 1926 à 10,2 ‰ en 1952, alors que l'accroissement continu n'est nullement établi depuis 1925 et que le taux de croissance était certainement beaucoup plus élevé en 1952. Nous croyons, quant à nous, que le relèvement démographique a été relativement tardif et qu'il s'est opéré à un rythme beaucoup plus accéléré que dans l'hypothèse précédente. Il est vraisemblablement situé pour l'essentiel au lendemain de la deuxième guerre mondiale, au moment où les conditions générales sont substantiellement améliorées par la diffusion du DDT, des antibiotiques et des transports automobiles, ainsi que par un rapide progrès socio-économique. L'estimation initiale de 9,5 millions en 1925 résultant de l'ajustement proposé en 1953 répond assez bien aux nombreuses observations concernant le caractère incomplet des recensements à cette époque. Elle est cependant sans doute encore sous-estimée, dans la mesure où le chiffre de 10,5 millions adopté pour 1940 ne peut guère être le résultat d'une croissance sensible pendant les années précédentes. Sans doute faut-il accepter que les chiffres de la période coloniale sont plus gravement sous-estimés qu'on ne l'a habituellement considéré. Les correctifs ainsi proposés sont cohérents avec les données qui seront fournies pour la période la plus récente. Ils supposent par contre pour 1956 un taux de croissance plus élevé que celui qui fut établi à partir de l'enquête démographique par sondage probabiliste de 1955-1957. Le tableau 95 représente en trois colonnes les résultats des recensements administratifs, l'ajustement proposé en 1953 et une correction possible de cet ajustement.

2. Enquêtes démographiques antérieures à 1955

Soucieuse de voir s'améliorer la tendance de l'évolution démographique après les critiques nationales et étrangères du début du siècle, la colonisation belge s'est efforcée de connaître les composantes du mouvement naturel au moyen de coups de sonde effectués annuellement. Commencés en 1925 et interrompus par la guerre en 1940, ils ne furent repris qu'en 1948. Ils visaient des communautés tribales désignées par choix raisonné sur la base de critères déterminés par l'administration: à l'exclusion des villages où réside un grand chef ou situés à proximité d'une mission ou subissant l'influence d'un centre commercial... A partir de 1948, l'échantillon devait en outre rester le même année après année afin de permettre de mieux saisir les tendances. Si l'évolution du taux de mortalité manifeste une baisse lente, en revanche l'interprétation des taux publiés annuellement pour la natalité n'est pas aisée [17] [22, tab.IV 6, p. 151]. Leur séquence ne donne pas une image claire de la manière dont la fécondité a évolué.

TABLEAU 95 - ZAIRE - RESULTATS DES RECENSEMENTS ADMINISTRATIFS ET AJUSTEMENTS

ANNEE	RECENSEMENT ADMINISTRATIF	AJUSTEMENT 1953		AJUSTEMENT CORRIGE	
		Effectifs	Taux d'accroissement en ‰	Effectifs	Taux d'accroissement annuel par période en ‰
1925	7 692 573	9 565 000		10 175 167	
1926	7 955 450	9 616 000	5,3		
1927	8 121 194	9 670 000	5,6		-1,0
1928	8 419 181	9 725 000	5,7		
1929	8 674 086	9 783 000	6,0		
1930	8 803 442	9 843 000	6,1	10 124 393	
1931	8 880 881	9 905 000	6,3		
1932	8 956 462	9 969 000	6,5		-0,2
1933	8 872 283	10 036 000	6,7		
1934	9 282 991	10 104 000	6,8		
1935	9 775 191	10 176 000	7,1	10 114 272	
1936	10 046 731	10 249 000	7,2	10 144 615	3,0
1937	10 217 408	10 325 000	7,4	10 190 266	4,5
1938	10 304 084	10 403 000	7,6	10 251 407	6,0
1939	10 328 409	10 484 000	7,8	10 328 293	7,5
1940	10 353 909	10 567 000	7,9	10 421 247	9,0
1941	10 507 549	10 653 000	8,1	10 520 250	9,5
1942	10 530 446	10 742 000	8,4	10 614 931	9,0
1943	10 486 291	10 834 000	8,6	10 699 851	8,0
1944	10 442 356	10 928 000	8,7	10 785 450	8,0
1945	10 508 449	11 025 000	8,9	10 882 519	9,0
1946	10 667 087	11 125 000	9,1	10 989 167	9,8
1947	10 761 353	11 228 000	9,3	11 108 949	10,9
1948	10 914 208	11 333 000	9,4	11 242 257	12,0
1949	11 073 311	11 442 000	9,6	11 390 655	13,2
1950	11 331 793	11 555 000	9,9	11 558 097	14,7
1951	11 593 494	11 670 000	10,0	11 745 338	16,2
1952	11 788 711	11 789 000	10,2	11 953 231	17,7
1953	12 026 159			12 181 538	19,1
1954	12 317 326			12 430 041	20,4
1955	12 562 631			12 697 287	21,5
1956	12 843 674			12 981 706	22,4
1957	13 174 883			13 286 776	23,5
1958	13 540 183			13 610 776	24,4
1959	13 864 421			13 951 248	25,0

Source de l'ajustement 1953 [6]

L'étude statistique des tendances de la fécondité, qui s'appuie sur les données des enquêtes démographiques en les confrontant avec les proportions d'enfants manifestées dans les recensements administratifs et avec la proportion de stérilité parmi les femmes nées entre 1890 et 1910, permet de conclure que la situation n'est pas restée stationnaire durant la période coloniale. Il semble que l'on puisse déceler une baisse de fécondité dans les premières décennies du siècle ; pendant les années de l'entre-deux-guerres et parmi les population de la cuvette centrale de l'Uele, le processus se poursuit au ralenti. Mais à partir de 1945, un redressement de la courbe de fécondité se dessine dans l'ensemble du pays [23, pp. 136-167]

Le niveau général de la natalité tiré des enquêtes démographiques demeure certainement sous-estimé : de 1948 à 1952 il se situe à 33 pour mille. Déjà en 1932-1934, le taux de natalité estimé à 32 pour mille par l'administration l'était à 44 pour mille par le corps médical.[33,p.8]

Ces enquêtes manifestent des défauts assez graves :

- le pessimisme général sur la situation démographique du pays après la première guerre mondiale, a fait que le "choix raisonné" s'est porté sur les entités que l'on désirait surveiller plus spécialement ;
- la méthode des quotas a créé des biais et a nui à la représentativité de l'échantillon ;
- au fur et à mesure que la population s'urbanisait, on s'écartait des vraies données puisque le mouvement naturel était calculé à partir de sondages exclusivement ruraux dont en plus la représentativité était douteuse en vertu des méthodes d'échantillonnage peu scientifiques. Les milieux urbains furent exclus de l'échantillon jusqu'en 1953 ;
- la proportion de population soumise au sondage - variant suivant les régions - est toujours restée en moyenne de 3,6 % de l'ensemble. Cette taille doit être considérée a priori comme trop restreinte en raison de la variabilité des caractéristiques démographiques à étudier ;
- enfin, le plan ne prévoyait pas de système de contrôle du travail des enquêteurs sur le terrain et n'assurait ni la coordination ni l'uniformisation des procédés, chaque province étant responsable des enquêtes effectuées sur son territoire.

3. L'enquête démographique par sondage probabiliste de 1955-1957

Préparée depuis 1953, cette enquête diffère de toutes celles qui l'ont précédée en raison surtout des moyens techniques mis en oeuvre pour pallier les défauts du système appliqué jusque là. Il s'agit d'une enquête portant sur l'ensemble du pays, touchant tous les milieux, avec plan d'échantillonnage propre à chaque milieu et proportion de population suffisante pour assurer la représentativité pour les caractéristiques plus rares. Un des grands mérites de cette enquête qui a porté sur 1 360 062 habitants, soit sur 10,7 % de la population [22, tab.6.1,p.246] réside dans son souci continu de contrôler les données recueillies à l'aide des données d'autres sources : livrets d'identité, carnets de baptême, âge des enfants de même génération...

TABLEAU 96 - ZAIRE - ALIGNEMENT DES DONNEES DE L'ENQUETE 1955-1957 SUR
LE 30 JUIN 1956

Districts et provinces	Date centrale (a)	Population enregistrée (b)	Accroisse- ment annuel (c)	Estimation au 30/6/1956	Taux de masculinité (d)
<u>Kinshasa</u>	25 mai 1955	318 317	0,09035	349 912	0,573
Cataractes	20 août.1955	439 459	0,0243	448 648	0,569
Bas-fleuve	30 nov.1955	411 804	0,0216	416 970	0,491
<u>Bas-Zaïre</u>	-	851 263	0,0230	865 618	0,480
Lac Maïndombe	16 dec.1957	271 330	0,0254	261 608	0,484
Kwilu	22 oct.1956	1 143 456	0,0214	1 135 864	0,466
Kwanfo	18 jan.1957	466 054	0,0215	460 574	0,462
<u>Bandundu</u>	-	1 880 840	0,0220	1 858 046	0,468
Equateur	29 mai 1957	302 162	0,0154	297 975	0,488
Mongala	6 nov.1956	519 488	0,0233	515 245	0,486
Ubangi	15 nov.1956	539 060	0,0204	534 934	0,483
Tshuapa	19 mar.1957	395 480	0,0037	394 432	0,493
<u>Equateur</u>	-	1 756 190	0,0157	1 742 586	0,487
Kisangani	5 juin1957	634 948	0,0141	626 717	0,502
Ituri	8 nov.1957	651 044	0,0086	643 517	0,497
Bas-Uelé	15 oct.1957	467 632	-0,0064	471 508	0,482
Haut-Uelé	14 dec.1957	581 961	0,0006	581 453	0,492
<u>Haut-Zaïre</u>	-	2 335 585	0,0086	2 323 195	0,494
Nord-Kivu	3 dec.1956	831 353	0,0221	823 574	0,489
Sud-Kivu	19 dec.1956	734 633	0,0309	746 636	0,486
Maniema	12 mai 1956	446 522	0,0112	447 193	0,497
<u>Kivu</u>	-	2 012 508	0,0237	2 017 403	0,489
Lubumbashi	15 oct.1956	140 104	0,0428	138 368	0,532
Tanganyika	1 juin1957	396 938	0,0301	386 267	0,477
Lualaba	19 dec.1956	320 463	0,0292	316 113	0,501
Haut-Lomani	14 mar.1957	451 969	0,0219	445 105	0,478
Luapala Moero	2 fev.1957	191 620	0,0347	187 746	0,472
<u>Shaba</u>	-	1 501 094	0,0301	1 473 599	0,486
Sankuru	29 avr.1956	493 549	0,0174	495 008	0,479
Kabinda	8 août.1956	480 379	0,0242	479 140	0,467
<u>Kasaï-Orien.</u>	-	973 928	0,0208	974 148	0,473
Lulua	9 oct.1955	654 486	0,0144	661 303	0,479
Kasaï	15 mar.1956	492 862	0,0121	494 610	0,473
<u>Kasaï-Occid.</u>	-	1 147 348	0,0134	1 155 913	0,476
ZAIRE		12 777 073	0,0191	12 760 420	0,486

(a) pondération par territoire d'après [31, pp.119-124]

(b) source [22, p. 190]

(c) tirée de [21, p. 339] sauf pour Kinshasa qui passait de 318 317 le 25 mai 1955 à 365 650 le 31 décembre 1956 ; pour l'Ituri, on a repris le taux de l'ensemble du Haut-Zaïre

(d) source [31, p. 152-153]

Cette enquête a été largement étudiée. D'abord par une présentation élaborée de ses résultats bruts [30] puis par des analyses plus approfondies [22, p. 528]. La critique subie par les données met en relief la cohérence des résultats obtenus par district et par province, avec ceux des recensements administratifs de l'époque et en révèle ainsi la valeur. L'ouvrage de Princeton étant entre toutes les mains, il n'est guère nécessaire de reprendre ici le détail des tableaux qui y figurent [22, tab. 6.1, p. 245 et 6.49, p. 339].

Vu la faiblesse numérique de l'équipe des enquêteurs - une centaine de Congolais et six Européens - le travail sur le terrain s'est étalé sur trois années. Cela fausse quelque peu les proportions d'une région à une autre. Nous avons tenté (au tableau 96) un ajustement en ramenant les données à la date du 30 juin 1956, à l'aide des dates d'enquête renseignées pour chaque territoire [31, pp. 119-124] et des taux d'accroissement tirés de l'analyse [22] en y ajoutant le taux de masculinité tiré de l'enquête [31, pp. 152-153].

Les résultats de cette enquête ont surtout étonné par le niveau de fécondité qu'ils révélaient en venant faire échec aux vues plutôt pessimistes ayant prévalu jusqu'alors. Sans manifester de modifications radicales dans la configuration géographique de la fécondité - les zones de faible et de forte fécondité restent les mêmes - cette enquête confirme qu'après avoir été le siège d'une fécondité inférieure à la moyenne du pays, les milieux urbains constituent désormais des lieux de haute fécondité. Avec la confirmation qu'elle apporte d'une baisse de mortalité, elle montre que le Zaïre de la fin de la colonisation était entré dans l'ère de l'explosion démographique.

4. Evolution de l'urbanisation

L'exode rural, entraînant un déséquilibre des sexes dans les milieux ruraux, a commencé par l'afflux progressif de travailleurs dans les milieux soustraits à une juridiction de type traditionnel. Ces nouveaux milieux étaient définis administrativement. Les recensements administratifs livrent l'évolution suivante pour les populations extra-coutumières de 1930 à 1960 :

TABLEAU 97 - ZAIRE - EVOLUTION DE LA POPULATION EXTRA COUTUMIERE DE 1930 A 1960

Année	Population totale	Population extra coutumière	
		Effectif	Proportion(%) de la population totale
1930	8 803 513	369 747	4,2
1935	9 775 191	572 167	5,8
1940	10 353 909	1 017 899	9,8
1945	10 507 149	1 565 401	14,9
1950	11 331 793	2 162 397	19,1
1955	12 562 631	2 850 084	22,7
1960	14 217 732	3 412 320	24,0

Source [17]

Ce concept de population extra-coutumière répond grosso-modo à celui de population non rurale de l'enquête 1955-1957, c'est-à-dire à la population qualifiée là d'urbaine (2 000 hab. et plus, activité non agricole) ou de mixte (moins de 2 000 hab., activité non agricole). Cette enquête donne 9,90 % de population urbaine et 12,45 % de population mixte, soit 22,35 % d'extra-coutumiers. S'appuyant principalement sur les données de cette enquête, Romaniuk a consacré un chapitre complet à la fécondité en milieu urbain [23, pp.171-194] Il constate un taux synthétique de fécondité de 5,91 dans l'ensemble du pays. Mais la répartition par milieu montre une élévation des milieux ruraux vers les milieux plus urbanisés : 4,77 en milieu rural, 5,28 en milieu mixte et 6,12 en milieu urbain. Si bien que le mouvement naturel par milieu, sur la base des données ajustées de l'enquête 1955-1957, se résume comme suit :

TABLEAU 98 - ZAIRE - DONNEES AJUSTEES DU MOUVEMENT NATUREL EN 1955-1957

(pour mille)	Rural	Mixte	Urbain	Total
Natalité (a)	43	51	55	45
Mortalité(b)	28	21	16	26
Accroissement	15	30	39	19

Source (a) [23, p. 190]

(b) [22, p. 311]

III. DE L'INDEPENDANCE A NOS JOURS

Dès 1960, les nombreux bouleversements vécus par le Zaïre ont mis à mal les systèmes de prélèvement en place. L'autorité centrale forte, capable de superviser les opérations, a fait défaut la plupart du temps. Même si les bureaux d'état civil n'ont jamais complètement cessé de recevoir les déclarations des naissances, des mariages ou des décès, la comptabilisation de ces actes et le contrôle et leur exhaustivité à l'échelon national ont manqué. Aucune publication ne leur a jamais été réservée. Il en est de même pour les recensements administratifs que les fonctionnaires ont continué à effectuer sporadiquement. Le fractionnement du pays en provincettes en 1962 - jusqu'à 21 sans compter Kinshasa - puis le regroupement par état en un nombre plus réduit de provinces, appelées désormais régions, occasionnèrent des déplacements et des partages de documents entraînant détériorations et pertes. Les troubles et les rébellions se soldèrent même en quelques endroits par la disparition complète des fichiers et registres. Aussi lorsqu'après l'avènement du Président Mobutu, la paix rétablie permit de penser au problème, le besoin se fit sentir de la reconstitution du fichier permanent à travers toute la République. De 1968 à 1970, ordonnances, arrêtés, et instructions se succèdent pour ouvrir la voie à cette opération appelée "recensement général de la population" réalisée finalement de février à juin 1970.

1. Le recensement administratif de 1970

Les statistiques disponibles présentent la répartition de la population par région, district et territoire, en distinguant les nationaux et les étrangers ; elles séparent les hommes et les femmes et présentent les adultes (18 ans et plus) et les enfants (moins de 18 ans) de chaque sexe [1] (1).

La valeur de ce recensement a été mise en doute pour plusieurs raisons :

- Il s'agissait de renouveler le fichier permanent du recensement administratif. Or, en plusieurs endroits de cet immense pays, le nouveau modèle de fiche à remplir n'arriva pas à temps, ou en nombre insuffisant. Il fallut recourir au stock ancien, ou même à du matériel de fortune (pages de cahiers, etc...)
- Les parents devaient déclarer leurs enfants, mais aucune précision n'a été donnée sur l'âge des enfants à déclarer. Certains descendants peuvent avoir été comptés comme enfant chez les parents et comme adulte chez eux.
- Le lieu de séjour de l'enfant n'entrant pas clairement en ligne de compte, certains enfants ont pu être enregistrés d'abord chez les parents et ensuite chez un hôte différent (oncle, école, etc...)
- Les opérations s'étalant sur plusieurs mois, la perte de l'attestation de recensement a incité certains à se faire recenser de nouveau pour éviter des ennuis lors des contrôles.
- Le dépouillement des fiches devait se faire à un échelon local, par procédé manuel.
- Les résultats furent publiés très rapidement après la clôture du recensement, ce qui fait planer le doute sur la correspondance entre les renseignements collectés et ceux qui ont été publiés.
- Le recensement de 1970 était directement préparatoire aux élections. Il était fatal que certains chiffres soient manipulés à des fins politiques.

La valeur du recensement a pu être testée également par recoupe-ments avec d'autres résultats.

(1) Les chiffres sont repris dans [22]

* Le total de 21 637 876 habitants, dont 20 705 834 nationaux, dépasse largement les nombres attendus par diverses projections calculées antérieurement :

- Celles des Nations Unies atteignent 17 380 000 pour la variante basse et 17 646 000 pour la variante élevée [2, p.7] [3, p.804] . Elles ont le tort de supposer un accroissement inchangé de 1955 à 1965, comme si les troubles sporadiques avaient entravé l'élan démographique de tous les coins de cet immense pays.
- Les hypothèses de Fabri et Mayer ne conduisent jamais à un total dépassant largement les 18 millions [10]
- Les perspectives calculées par Romaniuk sans utiliser la répartition par âge, mais en appliquant un taux d'accroissement inchangé, mènent à 17 696 000 en 1970. Si la mortalité diminue progressivement, l'augmentation de l'accroissement qui passe de 2,3 % à 2,8 % conduirait à 18 851 000 [21, p. 599]

Quelles que soient les faiblesses de chacune de ces perspectives, on constate qu'aucune n'arrive à une évaluation même forte atteignant le niveau proposé par les données du recensement.

** La confrontation avec les derniers recensements de la colonisation fournit un taux d'accroissement intercensitaire que l'on peut comparer au taux d'accroissement naturel obtenu par l'enquête 1955-1957 [25] ou aux taux intercensitaires 1956-1959 [2, p.28]

Entre 1958 et 1970, la population zaïroise aurait connu un accroissement de 4,2 % par an. Le taux d'accroissement naturel était estimé à 2,3 % (données brutes) et à 1,9 % (après ajustement) pour les années 1955-1957. L'accroissement annuel moyen intercensitaire de 1956 à 1959 s'élevait, lui, à 2,6 %.

On assiste donc à une espèce de mutation dans le rythme d'accroissement annuel. Les apports migratoires étant négligeables à l'échelle nationale, la natalité et la mortalité seules pourraient en combinant leur évolution divergente aboutir à un taux aussi élevé [3, p.809] La fécondité doit avoir augmenté, pendant que la mortalité diminuait. Si l'on peut admettre sans difficulté cette hausse de la fécondité [32] il devient plus délicat de se prononcer sur la baisse de la mortalité L'infrastructure mise en place dans les années cinquante devait entraîner cette diminution. Mais les habitudes d'hygiène inculquées à la population pendant plusieurs décennies auront probablement été plus déterminantes, car les troubles sérieux que le Zaïre a traversés entre 1958 et 1967 ont agi contre le maintien et le bon fonctionnement des équipements médicaux.

Il ne faudrait pas généraliser, car de nombreuses régions du pays n'ont guère souffert directement de désordres susceptibles de modifier l'allure de l'évolution démographique. En définitive, même si les taux intercensitaires ne dépendent pas seulement du recensement le plus récent, on peut conclure que l'accroissement général qu'ils révèlent exagère nettement la croissance réelle de la population jusqu'en 1970.

*** Cette surestimation n'a pas frappé de façon identique tous les districts, appelés désormais sous-régions [13, pp. 106-108] . Pour certaines sous-régions, les taux intercensitaires paraissent très plausibles. Dans l'ensemble, la disparité régionale des taux d'accroissement reste aussi prononcée qu'avant 1960, mais ceux-ci ont changé de niveau. Parmi les six sous-régions ayant les taux les plus modestes (en dessous de 2,3 %), on retrouve les districts à faible fécondité de 1955-1957. Les taux les plus élevés se manifestent dans les villes. Cela s'explique par la fécondité urbaine plus élevée; par la prédilection des étrangers pour les centres urbains et par les migrations en provenance des milieux ruraux. Ces derniers devaient en contrepartie subir un ralentissement. Mais cela ne se constate pas dans les données du recensement.

Les deux Kasai manifestent de très hauts accroissements, malgré les luttes sanglantes qui opposèrent les Lulua et les Baluba dès 1959. Les sous-régions du Kasai (4,6 %), de la Lulua (5,4 %) et de Kabinda (7,2%) comptent parmi les sous-régions dont la croissance serait semblable à celle des villes. La ville de Luluabourg aurait eu un accroissement annuel de 12,7 % malgré le retour chez eux des Baluba. Que ces luttes aient pu empêcher un bon déroulement du recensement de 1959 pourrait faire penser que les résultats du point de départ de la période intercensitaire étaient sous-estimés. Mais cela ne suffit pas pour entraîner un taux intercensitaire aussi démesuré. Ni le Kasai Occidental ni le Kasai Oriental n'abritent de réfugiés venus de pays limitrophes comme c'est le cas du Bas-Zaïre, du Kivu ou du Shaba. Le Kasai Oriental a dû recevoir plusieurs milliers de Baluba refoulés du Shaba. Mais rien de cela ne justifie le niveau de l'accroissement proposé. D'autre part, les manipulations politiques des données kasaiennes ne font pas de doute à l'époque.

**** La proportion d'enfants dans la population recensée en 1970 dépasse partout les pourcentages enregistrés antérieurement. Ce pourcentage accru constitue un indice d'accroissement de fécondité, mais aussi d'une baisse de mortalité. Cependant, dans la plupart des sous-régions, la proportion de la population en dessous de 18 ans semble exagérée. Ceci par comparaison avec les proportions obtenues en 1970 dans un recensement agricole par sondage portant sur les groupements des milieux ruraux. Même si l'absence des milieux urbains dans l'échantillon minimise les proportions d'enfants dans les population interrogées, les pourcentages obtenus dans cette enquête se situent dans une ligne d'accroissement de population depuis 1958 beaucoup plus vraisemblable (1) .

(1) Département de l'agriculture, Kinshasa, 1970 (non multiplié).

2. Estimation pour 1975

Une série de projections a été construite en 1972 pour la décennie 1970-1980. Prenant comme point de départ obligé le total de chaque région issu du recensement de 1970, et se basant sur la proportion des enfants de moins de 18 ans et sur une estimation hypothétique d'une baisse de mortalité depuis 1956, ces perspectives aboutissaient à des totaux annuels surestimés [14]. Pour 1975, le total atteignait les 25 millions d'habitants au milieu de l'année.

Après 1970, peu de recensements administratifs ont été poussés jusqu'au rassemblement publié de toutes les données du pays. Celui de 1975 est le plus détaillé. Il présente une population de plus de 24 millions d'habitants au 31 décembre 1975. On peut se demander si certains résultats de ce recensement n'ont pas été alignés sur les perspectives de 1972. L'élément de structure le plus remarquable y est l'élévation générale de la proportion des moins de 18 ans par rapport à 1970. Il pourra être utilisé pour les nouvelles projections prenant 1975 comme point de départ. Mais les effectifs démographiques par région paraissent peu fiables : les taux d'accroissement intercensitaires 1970-1975 restent étonnamment faibles, voire négatifs. Ceci confirme la mauvaise tenue du recensement de 1970 aux résultats exagérés, mais n'indique pas à quel niveau il convient de se placer en 1975.

C'est pourquoi dans un jeu de perspectives renouvelé, s'étendant de 1975 à 1985, la population de départ a été réestimée pour chaque région séparément en utilisant les derniers recensements administratifs coloniaux, l'enquête démographique par sondage de 1955-1957, le recensement administratif de 1970, celui de 1975 et les listes des électeurs de 1977 [4]. L'examen des totaux fournis pour ces diverses années ainsi que les accroissements moyens annuels qu'ils impliquent, a conduit à préférer l'une ou l'autre des méthodes suivantes :

- soit partir de la population de mi-1977 obtenue à partir de la liste des électeurs adultes, la majorer grâce à la proportion des adultes dans la population totale en 1975, et y ajouter les étrangers ;
- soit calculer un taux d'accroissement naturel par cohérence interne à l'aide d'un modèle ; l'ajuster pour obtenir un accroissement annuel moyen incorporant l'effet migratoire ; l'appliquer pendant 18,5 ans à la population du 31 décembre 1956.

La structure par âge, dans les deux cas, a été tirée des modèles de Princeton en utilisant comme paramètres la proportion en dessous de 20 ans et l'espérance de vie à la naissance.

Le nombre absolu d'habitants par région s'établit finalement comme suit pour le milieu de 1975 :

TABLEAU 99 - ZAIRE - POPULATION ESTIMEE AU 30 JUIN 1975 PAR REGION

Région	Population	Région	Population
Kinshasa	1 679 091	Kivu	3 812 815
Bas-Zaïre	1 574 949	Shaba	2 961 990
Bandundu	3 068 845	Kasaï Oriental	1 516 491
Equateur	2 619 693	Kasaï Occidental	1 872 557
Haut-Zaïre	3 475 799	ZAIRE	22 582 230

Pour obtenir une estimation de la population au 1er janvier 1975, il suffit de reculer de six mois en utilisant par exemple le taux moyen d'accroissement annuel entre la population du 30 juin 1956 (12 760 420) et celle du 30 juin 1975 ci-dessus ; si ce taux est de 3,05%, la population du Zaïre serait de 22 243 038 habitants au début de 1975.

L'enquête Edoza a porté sur le Bas-Zaïre, Kinshasa, le Bandundu, le Kasaï Occidental et deux des quatre sous-régions de l'Equateur [9]. Les milieux ruraux et les petits centres furent enquêtés par les soins du département de démographie de l'Université catholique de Louvain, tandis que les six villes les plus importantes le furent par les soins du Pr. Houyoux du centre de recherches sociologiques de la même université.

Les auteurs de la synthèse de ce travail ont aligné les nombres recueillis sur le 1er janvier 1976 qui devient la date de référence de tous les résultats. Comme les effectifs de population évoluent rapidement, l'alignement fut obtenu par application, dans certains cas à rebours, du taux de croissance spécifique tiré de l'enquête elle-même pour chaque subdivision territoriale [9, vol. de synthèse, p.2]. Edoza s'intéresse à la population de droit et n'a pas essayé de dégager la population de fait. La notion de ménage présent ou absent n'isole pas clairement les personnes absentes dans la population des ménages présents.

Une comparaison entre Edoza et les perspectives démographiques régionales pour le 1er janvier 1976 révèle un dépassement de plus de 10 % dans les projections du Bas-Zaïre et du Bandundu, mais une concordance assez bonne pour le Kasaï Occidental et pour Kinshasa.

TABLEAU 100 - ZAIRE - COMPARAISON ENTRE LES RESULTATS D'EDOZA ET LES PERSPECTIVES POUR LE 1er JANVIER 1976

Régions	Edoza(a)	Perspectives (b)	PDR/Edoza
Bas-Zaïre	1 421 383	1 593 388	1,12
Bandundu	2 796 540	3 108 492	1,11
Kasaï Occidental	1 861 149	1 895 336	1,02
Kinshasa	1 724 696	1 742 026	1,01
Ouest du Zaïre	7 803 768	8 339 242	1,07

Sources : (a) [9, vol. de synthèse, p.34] (b) [4, pp.24 et sq]

Le dépassement des perspectives par rapport à l'enquête Edoza montre combien le recensement de 1970 dépassait la réalité, puisque les perspectives rabaissent déjà considérablement les données de 1970, comme le montre le tableau 102.

3. La population urbaine en 1975-1976

Un essai de perspectives globales pour les villes d'ici l'an 2000 par région a souligné l'utilité de rechercher avec minutie la population de chaque centre [26]. Pour certaines villes, les données sont plus sûres que pour les régions, en raison des enquêtes urbaines par sondage menées depuis 1967 soit par l'Institut National de la Statistique (INS), soit par le Bureau d'Aménagement Urbain (BEAU), soit pour le compte de la Société d'Ingénieurs Conseils pour l'Aménagement Industriel (SICAI) [4, p.15 notes 12 à 14]. En confrontant le maximum de sources la population de 419 centres de 2 000 habitants et plus a pu être déterminée [4, pp. 69-73]. Incontestablement les chiffres des populations urbaines sont sujets à caution. La plupart proviennent du recensement administratif de 1975, mais quelques uns proviennent d'un recensement administratif d'une année voisine [4] [5,p.6]. Le total des personnes résidant dans un centre de 2 000 habitants au moins s'élève alors à 7 148 510 et représente 31,7 % de la population à la mi-1975.

L'enquête Edoza offre un ordre de grandeur très proche pour les trois régions complètes qu'elle a couvertes. [7, vol.de synthèse p.35]

TABLEAU 101 - ZAIRE - COMPARAISON DU TAUX D'URBANISATION D'APRES EDOZA ET D'APRES LES PERSPECTIVES AU 1er JUILLET 1975 (en %)

Régions	Edoza	Perspectives
Bas-Zaïre	34,6	34,1
Bandundu	18,4	19,3
Kasaï Occidental	28,0	30,1
Ensemble	25,1	26,0

IV. CONCLUSION

L'évolution de la population du Zaïre a connu une trajectoire descendante à la fin du siècle dernier et au début du nôtre, à partir d'un chiffre qui pouvait atteindre 15 millions d'habitants. A une époque se situant dans les années 1920 ou peu après, le mouvement ascendant a repris et il est probable que le volume de la population n'a jamais été inférieur à 10 millions. Au 30 juin 1980, le chiffre serait de 26,4 millions, après une évolution d'abord lente puis accélérée à partir de 1945. Une courbe théorique de la progression est présentée au tableau 102 de 1959 à 1980. Les informations disponibles ne permettent pas de préciser les coups de frein qui se manifestèrent suite à divers troubles de 1959 à 1967. Nous ne pouvons préciser non plus les accélérations qui résultèrent de l'arrivée de plusieurs vagues importantes d'immigrants de pays limitrophes. Il est donc bien évident qu'un nouvel effort national en vue d'un recensement scientifique, appelé à servir de base à des estimations rajeunies doit être envisagé. L'Institut National de la Statistique s'y emploie en s'efforçant de se forger des instruments techniques d'excellente qualité en vue de l'opération censitaire prévue pour 1981.

TABLEAU 102 - ZAIRE - ESTIMATION DE LA POPULATION DE 1959 A 1980 AU MILIEU
DE L'ANNEE

ANNEE	EFFECTIF	ANNEE	EFFECTIF
1959	13 952 248	1970	19 427 024
1960	14 377 559	1971	20 020 660
1961	14 816 898	1972	20 632 435
1962	15 269 661	1973	21 262 905
1963	15 736 259	1974	21 912 641
1964	16 217 116	1975	22 582 230
1965	16 712 666	1976	23 286 375
1966	17 223 358	1977	24 016 672
1967	17 749 656	1978	24 774 384
1968	18 292 036	1979	25 560 810
1969	18 850 990	1980	26 377 260

Sources : 1959, cf. tableau 95

1975 à 1980 [4]

1960-1974, interpolation linéaire selon un modèle exponentiel

BIBLIOGRAPHIE

- 1.- "Arrêté ministériel n° 1 236 du 31 juillet 1970 portant proclamation des résultats officiels du recensement général de la population de la République démocratique du Congo"
- 2.- BOUTE (J), "La physionomie démographique de la République démocratique du Congo en 1970", décembre 1970, Institut National de la Statistique, Etudes statistiques n° 6, Kinshasa
- 3.- BOUTE (J), "Le Zaïre" in "Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest", 1974, The Population Council, New-York, p. 803-828
- 4.- BOUTE (J) et DE SAINT MOULIN (L), "Perspectives démographiques régionales 1975-1985", 1978, Département du Plan, Kinshasa
- 5.- BOUTE (J), "La population du Zaïre d'ici 1985", in "Zaïre Afrique", janvier 1979, n° 131, pp. 5-13
- 6.- "Bulletin mensuel des statistiques générales du Congo belge et du Rwanda Urundi".
- 7.- "Carte de l'Etat indépendant du Congo au 1 000 000" 1907, Institut Justhus Perthes, Gotha, en 12 feuilles
- 8.- DASSAS DE WITTE (C), "La maladie du sommeil dans l'Etat indépendant du Congo de 1890 à 1910", 1963, mémoire de licence en histoire, Université libre de Bruxelles
- 9.- "EDOZA (Etudes démographiques de l'Ouest du Zaïre)", SICAI, Rome
Département de démographie et centre de recherches sociologiques de l'Université catholique de Louvain.
 - "synthèse des études démographiques de l'Ouest du Zaïre 1974-1977"
 - "Tome 1 : méthodologie"
 - "Tome 2 : structure de la population"
 - "fasc. 1 région du Bas-Zaïre"
 - "fasc. 2 région du Bandundu"
 - "fasc. 3 région du Kasai Occidental"
 - "fasc. 4 région de l'Equateur"
 - "Tome 3 : mouvement de la population"
- 10.- FABRI (M) et MAYER (J), "La population future du Congo", 1979, Centre d'Etude des Problèmes Sociaux et Professionnels de la Technique, Bruxelles
- 11.- FOREAMI (Fonds Reine Elisabeth pour l'Assistance Médicale aux Indigènes), rapports annuels

- 12.- GOFFART (F), "Traité méthodologique de géographie du Congo", 1898, C. Thibaut, Anvers, 2ème tirage
- 13.- NGONDO a PITSHANDENGE "Evolution et caractéristiques de la croissance démographique en République du Zaïre", septembre 1974, Université catholique de Louvain, Département de Démographie, mini thèse, multigr
- 14.- "Perspectives démographiques provisoires pour la République du Zaïre 1970-1980", 1972, Bureau du Président et Institut National de la Statistique, Kinshasa, multigr.
- 15.- "La population congolaise en 1953", extrait du bulletin mensuel des statistiques générales du Congo belge et du Ruanda Urundi, n°2, Secrétariat Général du Congo belge, section statistique
- 16.- "La population congolaise en 1959", Gouvernement Général, Direction des AIMO (Affaires Indigènes et Main d'Oeuvre)
- 17.- "Rapport annuel sur l'administration de la colonie, présenté aux chambres législatives", Bruxelles, Ministère des Colonies (jusqu'en 1958), complété par "statistiques relatives à l'année 1959", Congo Belge
- 18.- "Rapport du Roi de la commission instituée pour la protection des indigènes", Bulletin officiel du Congo belge, 1920, p. 652-679
- 19.- "Recueil à l'usage des fonctionnaires et des agents du service territorial du Congo belge", 1930, Ministère des Colonies, Bruxelles
- 20.- RETEL LAURENTIN (A), "Fécondité en Afrique Noire, maladies et conséquences sociales", 1974, Masson et Cie, Paris
- 21.- ROMANIUK (A), "Evolution et perspectives démographiques au Congo", in "Zaïre", XIII 6, p.563-626, 1979
- 22.- ROMANIUK (A), "The demography of the democratic republic of the Congo" in "The demography of tropical Africa", 1968, Princeton University Press, pp.239-339, 1968
- 23.- ROMANIUK (A), "La fécondité des populations congolaises", 1967, Paris, Mouton et Kinshasa, IRES, avec une riche bibliographie p.333- et 346
- 24.- SABAKINU Kivilu, "Les sources de l'histoire démographique du Zaïre", in Etudes d'histoire africaine, VI, pp.119-136, 1974
- 25.- DE SAINT MOULIN (L) "Atlas des collectivités du Zaïre", 1976, Presses Universitaires du Zaïre, Kinshasa
- 26.- DE SAINT MOULIN (L), "Perspectives de la croissance urbaine au Zaïre" in Zaïre Afrique, janvier 1977, n° 111, p. 35-52

- 27.- SCHWETZ (J), "Contribution à l'étude de la démographie congolaise", in "Congo, revue générale de la colonie belge", mars 1923, pp.297-340
- 28.- STANLEY (H.M), "Trough the dark continent", 1978, 2 vol. Harper and Bros, New-York
- 29.- STANLEY (H.M), "The Congo and the founding of its free state", 1885, 2 vol. Sampson Low, Martson, Searle and Rivington, Londres
- 30.- STENGERS (J), "E.D Morel's calculations of the Congo population", in LOUIS (W.R) et STENGERS (J), "E.D Morel's history of the Congo reform movement", 1968, Clarendon Press, Oxford
- 31.- "Tableau général de la démographie congolaise, enquête démographique par sondage 1955-1957", 1961, Ministère du Plan et de la Coordination Economique et IRES, Kinshasa
- 32.- TABUTIN (D), "Tendances et niveaux de la fécondité au Zaïre", janvier 1979, communication présentée au Colloque Démographique d'Abidjan
- 33.- TROLLI et VAN NITSEN (Drs), "La démographie de la population indigène et la natalité et la mortalité", 1939, Congrès National Colonial, Ve session, n° 7, Bruxelles
- 34.- WAUTERS (A.J), "Referendum sur la population du Congo", in le mouvement géographique de XII 1895, p. 91 à XV, 1898, p. 103-106

